

## Introduction

Dans les établissements médico-sociaux, de nombreux projets utiles restent parfois en attente faute de financement. Pourtant, plusieurs pistes peuvent être explorées : financements publics, caisses de retraite, fondations, appels à projets, collectivités, mécénat ou fonds de dotation.

**Ce guide a pour objectif de vous aider à identifier ces différentes possibilités et à orienter vos recherches.**

Il est appelé à évoluer au fil de notre veille et des expériences qui nous seront communiquées par les établissements. **Nous espérons qu'il pourra vous être utile dans vos futurs projets.**

## Des financements pour donner vie à vos projets

*Plusieurs pistes à explorer selon la nature de votre projet et votre territoire*

*Des projets plus humains  
des lieux de vie plus riches*



Les possibilités de financement dépendent du statut de votre établissement, de la nature de votre projet et de votre territoire. Ce schéma vous propose les principales pistes à explorer. Le guide détaille chaque type de financement et vous donne des repères pour vos recherches.



**SUNJEUX**  
Jardins thérapeutiques  
et aménagements extérieurs adaptés

Ce guide constitue une base de travail pour orienter vos recherches. Il n'a pas vocation à recenser l'ensemble des possibilités de financement.

# Organiser une réunion pour rechercher des financements

La recherche de financement peut être plus efficace lorsqu'elle est menée collectivement.

Un projet est rarement porté par une seule personne. Direction, cadre de santé, équipe soignante, ergothérapeute, psychomotricien, animateur, services techniques ou représentants des résidents peuvent avoir **des idées et des informations différentes**.

Pourquoi organiser une réunion spécifiquement consacrée à la recherche de financements ?

**Une réunion simple peut permettre de répondre à quelques questions**

**1. Quel est notre projet ?**

.....

.....

**2. Pourquoi voulons-nous le réaliser ?**

.....

.....

**3. Qui va en bénéficier ?**

.....

.....

**4. Quel budget devons-nous réunir ?**

.....

**5. Quelles pistes de financement pouvons-nous essayer ?**

- ☐ Appel à projets
- ☐ ARS
- ☐ Département / Région / Commune
- ☐ Conférence des financeurs
- ☐ Caisses de retraite
- ☐ Fondation
- ☐ Fonds de dotation
- ☐ Mécénat
- ☐ Entreprises locales
- ☐ Associations ou clubs locaux
- ☐ Autres pistes



**Une idée peut en faire naître une autre**

Au cours d'une réunion, une personne peut connaître un dispositif que les autres ignorent.

Une autre peut avoir un contact dans une entreprise locale.

Une autre peut se souvenir d'un appel à projets auquel l'établissement avait répondu quelques années auparavant.

Une autre peut proposer de modifier légèrement le projet pour le rendre compatible avec un dispositif de financement.

**C'est souvent en croisant ces informations que de nouvelles pistes apparaissent.**



**Notre réunion de recherche de financements**

**Date :** .....

---

---

---

---

---

| Piste identifiée | Qui peut rechercher ? | Date prévue | Résultat |
|------------------|-----------------------|-------------|----------|
|------------------|-----------------------|-------------|----------|

## Qui peut rechercher ?

## Résultat

---

**La recherche de financement fait partie intégrante de la construction du projet.  
Elle peut être menée en même temps que la réflexion sur les besoins et les équipements.**

## **1. LES FINANCEMENTS PUBLICS**

Les financements publics constituent souvent l'une des premières familles de pistes à examiner.

Ils peuvent prendre des formes très différentes :

- appels à projets ;
- appels à candidatures ;
- subventions ;
- aides à l'investissement ;
- programmes spécifiques ;
- financements d'actions de prévention ;
- dispositifs liés à l'évolution ou à la transformation de l'offre.

Les possibilités dépendent notamment :

- du statut de l'établissement ;
- de la nature du projet ;
- du public concerné ;
- du territoire ;
- des priorités du moment.

Il est donc utile de regarder à **plusieurs niveaux**.

---

### **1.1 — Votre établissement ou votre gestionnaire**

Avant de chercher à l'extérieur, une première question mérite d'être posée :

**Notre projet peut-il être intégré au programme d'investissement de l'établissement ou de notre organisme gestionnaire ?**

Selon les situations, le financement peut être porté directement par :

- une association gestionnaire ;
- un groupe privé ou associatif ;
- un centre hospitalier ;
- un établissement public médico-social ;
- une collectivité propriétaire des locaux ;
- plusieurs partenaires réunis autour du projet.

 **Je commence par regarder en interne**

**Qui dois-je rencontrer ?**

.....  
**Le projet pourrait-il être intégré à un budget ou à un programme d'investissement ?**

- ☐ Oui
- ☐ Peut-être
- ☐ À étudier
- ☐ Non

**Ce que je dois vérifier :**

.....

.....

.....

---

### **1.2 — Les Agences régionales de santé — ARS**

Les **ARS** constituent un interlocuteur important pour les établissements et services médico-sociaux.

Il est notamment utile de surveiller :

- les appels à projets ;
- les appels à candidatures ;
- les dispositifs d'investissement ;
- les programmes régionaux ;
- les dispositifs concernant l'évolution de l'offre médico-sociale.

Les possibilités étant largement territorialisées, il est important de consulter régulièrement les informations publiées par **son ARS**.

 **Ma recherche ARS**

**Ma région :**

.....

**ARS :**

.....

**Dispositif identifié :**

.....

.....

**Contact :**

.....

**Date limite éventuelle :**

.....

**Prochaine démarche :**

.....

.....

---

### 1.3 — Les crédits non reconductibles — CNR

#### Une piste qui mérite d'être connue

Les **crédits non reconductibles (CNR)** constituent une autre piste à connaître lorsqu'un établissement recherche des possibilités de financement.

Il s'agit de crédits ponctuels dont les modalités d'utilisation et les priorités peuvent varier selon les orientations et les campagnes mises en œuvre au niveau régional.

**Les CNR ne constituent donc pas un dispositif identique dans toutes les régions.**

Une demande peut néanmoins être pertinente lorsque le projet entre dans les priorités ou les possibilités ouvertes par l'ARS.

 **À retenir**

**Ne vous limitez pas aux appels à projets publiés sur Internet.**

Selon votre situation, il peut être utile de demander directement à votre **ARS** ou à votre **interlocuteur habituel** quelles possibilités de CNR existent pour votre établissement.

 **Ma piste CNR**

**ARS :**

.....

**Interlocuteur / service :**

.....

.....

**Projet concerné :**

.....

.....

**Date de ma demande :**

.....

**Réponse obtenue :**

.....

Prochaine démarche :

#### 1.4 — La CNSA

La **Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)** constitue un autre interlocuteur important dans le domaine de l'autonomie et du secteur médico-social.

Elle intervient notamment dans le financement ou l'accompagnement de projets liés :

- à l'investissement ;
- à la transformation de l'offre ;
- à l'autonomie ;
- à l'habitat inclusif ;
- à la prévention ;
- à l'innovation.

La CNSA publie également des appels à projets et appels à manifestation d'intérêt.

Certaines possibilités passent cependant par les **Départements ou les ARS** : il est donc important de vérifier le circuit prévu pour chaque dispositif.

#### **À surveiller également : les dispositifs d'investissement**

La CNSA soutient, directement ou par l'intermédiaire des ARS et des Conseils départementaux, différents programmes d'investissement et de transformation des établissements et services médico-sociaux.

Ces dispositifs peuvent concerner notamment la modernisation ou la reconstruction des établissements, la transformation de l'offre, l'adaptation des bâtiments et certains projets liés à l'autonomie ou au handicap.

**Attention** : ces financements concernent souvent des opérations structurantes et leurs critères peuvent être beaucoup plus exigeants que ceux d'un simple projet d'aménagement extérieur.

**Dans le cadre de projets d'investissement importants, SUNJEU peut également accompagner les architectes, les maîtres d'ouvrage et les équipes soignantes dans la réflexion et la conception des espaces extérieurs.** L'objectif est d'intégrer dès la phase de programmation les besoins liés à l'autonomie, à la prévention des chutes, à l'activité physique adaptée, à la stimulation sensorielle et au bien-être des résidents.

Cette approche permet de réfléchir aux aménagements extérieurs **dès la conception ou la transformation de l'établissement**, afin qu'ils soient pleinement intégrés au projet architectural et au projet d'accompagnement des personnes.

#### **À retenir pour les porteurs de projets**

Lorsqu'un projet prévoit une reconstruction, une extension ou une restructuration importante, il peut être pertinent d'associer SUNJEU dès les premières phases de réflexion. Les espaces extérieurs peuvent alors être pensés en cohérence avec l'architecture, les circulations, les usages des résidents et les objectifs du projet médico-social.

## Innovation et expérimentation

Certains appels à projets peuvent également soutenir des projets expérimentaux visant à faire évoluer les pratiques médico-sociales. Cette piste peut être intéressante lorsque l'aménagement proposé s'inscrit dans une démarche innovante, évaluée et reproductible.

**Le Parcours d'Activités Santé Seniors (PASS), créé à l'initiative du Dr Michel Trégaro, constitue un exemple particulièrement intéressant.** Développé en Bretagne pour favoriser la pratique d'activités physiques adaptées en EHPAD, le PASS associe différents exercices sollicitant les capacités physiques et cognitives des personnes âgées et peut notamment intégrer un jardin des cinq sens.

Des expérimentations et évaluations menées autour de ce dispositif ont notamment porté sur l'activité physique, le maintien de l'autonomie et la prévention des chutes. Le PASS constitue ainsi une référence intéressante pour les projets associant **activité physique adaptée, prévention des chutes, maintien de l'autonomie et aménagement des espaces extérieurs.**

Pour les établissements souhaitant développer ce type de projet, **il est possible de s'appuyer sur l'expertise de SUNJEUX**, qui accompagne depuis de nombreuses années les établissements médico-sociaux dans la conception et la réalisation de parcours d'activité physique et d'espaces extérieurs adaptés aux besoins des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Cette expertise peut également être mobilisée dès la réflexion sur le projet, afin de construire un aménagement cohérent avec les objectifs de l'établissement et de faciliter la présentation du projet auprès des financeurs.

### Ma piste CNSA

Dispositif identifié :

.....

.....

Qui porte le dispositif ?

.....

.....

Contact :

.....

Date limite :

.....

Ce que je dois vérifier :

.....

.....

---

## 1.5 — Le Département et la Commission des financeurs

Pour les projets concernant :

- l'autonomie ;
- le vieillissement ;
- la prévention ;
- le handicap ;
- le lien social ;
- l'habitat inclusif,

le **Conseil départemental** constitue souvent un interlocuteur important.

La **Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie** peut également proposer des dispositifs dont les modalités sont définies au niveau territorial.

### Important

Un dispositif portant le même nom peut fonctionner différemment d'un département à l'autre.

**Les priorités, les calendriers et les critères doivent donc toujours être vérifiés localement.**

### Dans mon département

.....

## La Conférence des financeurs

### Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie

C'est une piste à examiner particulièrement lorsque votre projet concerne les personnes âgées, la prévention et l'autonomie.

Présidée au niveau départemental, la Commission des financeurs coordonne différentes actions et dispositifs destinés notamment à prévenir la perte d'autonomie.

Les possibilités de financement sont définies dans chaque département. Elles peuvent donc varier selon le territoire, les priorités retenues et les périodes de dépôt.

Il est important de consulter régulièrement les dispositifs proposés par votre Département et de vérifier les critères propres à votre territoire.

### Que rechercher ?

- ☐ Appels à projets
- ☐ Actions collectives de prévention
- ☐ Actions concernant l'autonomie
- ☐ Habitat inclusif
- ☐ Autre dispositif départemental

### Ma recherche

Département

.....

Dispositif identifié :

.....

.....

Date limite :

.....

Contact :

.....

**Projet concerné :**

.....

.....

**Prochaine démarche :**

.....

**Conseil départemental :**

.....

.....

**Commission des financeurs :**

.....

**Dispositif identifié :**

.....

.....

**Date limite :**

.....

**Contact :**

.....

**Prochaine démarche :**

.....

---

## 1.6 — La Région

Les Régions peuvent proposer des dispositifs dans différents domaines :

- santé ;
- inclusion ;
- aménagement du territoire ;
- innovation ;
- transition énergétique ;
- formation ;
- développement territorial.

Les possibilités étant très différentes d'une région à l'autre, il est intéressant de consulter régulièrement les dispositifs ouverts.

Région :

.....

.....

Dispositif :

.....

Contact :

.....

Date limite :

.....

Projet concerné :

.....

---

### 1.7 — Communes, intercommunalités et autres collectivités

La recherche ne doit pas forcément s'arrêter aux grands financeurs.

Une **commune**, une **intercommunalité**, une **métropole** ou une autre collectivité peut parfois être intéressée par un projet qui présente un intérêt pour le territoire.

Par exemple :

- amélioration du cadre de vie ;
- prévention ;
- autonomie ;
- inclusion ;
- lien social ;
- projet local.

Même en l'absence d'un appel à projets clairement identifié, **un contact direct peut parfois permettre de découvrir une possibilité qui n'avait pas été envisagée.**

 **Les collectivités que je pourrais contacter**

Commune :

.....

Intercommunalité / métropole :

.....

Autre collectivité :

.....

Contact :

.....

Projet présenté :

.....

---

## 1.8 — Les financements européens

Les fonds européens représentent une piste plus spécialisée.

La programmation européenne 2021-2027 comprend notamment différents programmes tels que le **FEDER** et le **FSE+**.

La recherche demande généralement de vérifier précisément :

- l'éligibilité du porteur ;
- la nature du projet ;
- les dépenses concernées ;
- le territoire ;
- le calendrier.

Cette piste peut donc être conservée dans un coin de votre carnet de recherche, même si elle n'est pas adaptée à tous les projets.

 **Ma piste européenne**

**Programme / fonds :**

.....

**Territoire :**

.....

**Contact :**

.....

**Date limite :**

.....

**Ce que je dois vérifier :**

.....

---

 **Ma liste de pistes publiques**

**Organisme Dispositif Contact Date Suite**

## 2. LES CAISSES DE RETRAITE ET LES ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE

Lorsqu'un établissement recherche un financement, il est naturel de penser aux organismes publics.

Mais une autre famille de pistes mérite également d'être explorée :

**les caisses de retraite et les organismes de protection sociale.**

Ils peuvent intervenir, selon leurs propres dispositifs, dans des domaines tels que :

- la prévention de la perte d'autonomie ;
- le bien-vieillir ;
- le maintien de l'autonomie ;
- l'accompagnement des personnes âgées ;
- l'aide aux aidants ;
- la prévention ;
- certaines actions collectives.

Les possibilités sont très variables selon **l'organisme, le régime concerné et le territoire.**

 **Pensez d'abord aux organismes que vous connaissez**

Votre établissement travaille peut-être déjà avec certains d'entre eux.

Un contact existant peut être plus facile à mobiliser qu'une recherche totalement nouvelle.

Le document actuel insiste justement sur cette approche : identifier les organismes avec lesquels l'établissement, les résidents ou les partenaires ont déjà des liens.

---

### 2.1 — L'Assurance retraite et les CARSAT

L'**Assurance retraite** constitue le régime de retraite de base des salariés du secteur privé.

Son réseau comprend notamment les **CARSAT**, ainsi que les CGSS et la caisse de sécurité sociale de Mayotte.

Son action sociale intervient notamment dans le domaine de la **prévention de la perte d'autonomie et du bien-vieillir**. Selon les territoires et les dispositifs ouverts, certaines actions peuvent également concerner les établissements et résidences pour personnes âgées.

#### **Que rechercher ?**

Selon votre situation, surveillez notamment :

- ☐ Appels à projets
- ☐ Actions de prévention
- ☐ Actions collectives
- ☐ Dispositifs concernant les personnes âgées
- ☐ Programmes régionaux
- ☐ Autres dispositifs proposés localement

#### **Ma recherche CARSAT**

**CARSAT concernée :**

.....

**Dispositif identifié :**

.....

.....

**Projet concerné :**

.....

**Contact :**

.....

**Date de ma demande :**

.....

**Réponse / suite :**

.....

.....

---

## **2.2 — Les caisses de retraite complémentaire : Agirc-Arrco**

L'**Agirc-Arrco** ne concerne pas uniquement le versement des retraites complémentaires.

Son action sociale comprend notamment des actions liées à :

- l'avancée en âge ;
- l'autonomie ;
- l'accompagnement des personnes fragiles ;
- les aidants ;
- la prévention.

Il peut donc être intéressant d'identifier les organismes de retraite complémentaire ou de protection sociale avec lesquels les personnes accueillies, leurs familles ou les partenaires de l'établissement peuvent avoir des liens.

#### **Une précaution importante**

Le fait qu'un organisme intervienne dans le domaine du vieillissement **ne signifie pas qu'il financera nécessairement votre projet**.

Il faut rechercher le dispositif correspondant précisément à votre situation.

#### **Ma recherche**

**Organisme :**

.....

**Dispositif identifié :**

.....

**Pourquoi cette piste pourrait-elle correspondre à mon projet ?**

.....

**Contact :**

.....

**À contacter le :**

.....

**Réponse / suite :**

.....

.....

---

## 2.3 — La MSA

La **Mutualité sociale agricole (MSA)** peut constituer une piste particulièrement intéressante pour les établissements implantés dans des territoires ruraux ou accueillant des personnes relevant du régime agricole.

Selon les caisses régionales et les dispositifs proposés, les actions peuvent concerner notamment :

- les personnes âgées ;
- la prévention ;
- l'autonomie ;
- le maintien du lien social ;
- certains investissements ou projets d'établissements.

### Quelques autres organismes à rechercher

#### **KLESIA**

Groupe de protection sociale disposant notamment d'une action sociale. Les dispositifs susceptibles de concerner un établissement dépendent du projet et des critères en vigueur.

Et éventuellement :

#### **AG2R LA MONDIALE**

Action sociale et dispositifs pouvant concerner certaines problématiques liées à l'autonomie, au vieillissement, aux aidants ou à la prévention.

Les possibilités pouvant varier d'une caisse à l'autre, il est préférable de rechercher les informations auprès de **la MSA de votre territoire**.

 **Ma piste MSA**

**Caisse MSA :**

.....

**Interlocuteur :**

.....

**Projet concerné :**

.....

**Dispositif identifié :**

.....

**Date de contact :**

.....

**Réponse / suite :**

.....

.....

---

## 2.4 — Les mutuelles et organismes de prévoyance

Les mutuelles, institutions de prévoyance et groupes de protection sociale peuvent également développer des actions dans les domaines de :

- la prévention ;
- la santé ;
- l'accompagnement ;
- l'autonomie ;
- le soutien aux adhérents ;
- certaines actions collectives.

Les possibilités sont très variables selon les organismes.

Il peut donc être utile de rechercher en priorité ceux avec lesquels votre établissement possède déjà une relation.

### Posez-vous ces questions

**Notre établissement travaille-t-il déjà avec une mutuelle ou une institution de prévoyance ?**

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Je dois vérifier

**Nos salariés sont-ils affiliés à un organisme susceptible de proposer une action ?**

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ À vérifier

**Nos résidents ou leurs familles ont-ils des liens avec certains organismes ?**

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ À rechercher

### Mes contacts

**Mutuelle / organisme :**

.....

.....

**Contact :**

.....

**Type de soutien possible :**

.....

**Projet concerné :**

.....

**Ce que je dois vérifier :**

.....

---

## 2.5 — Les organismes liés à certaines professions ou à certains régimes

Cette piste est parfois oubliée.

Certains établissements accueillent des personnes ayant travaillé dans un secteur professionnel particulier ou entretiennent eux-mêmes des relations avec des organismes professionnels.

Il peut donc exister :

- des caisses ou régimes particuliers ;
- des institutions de protection sociale ;
- des fonds d'action sociale ;
- des organismes liés à une profession ;
- des fondations rattachées à certains groupes ou régimes.

Cette catégorie est difficile à recenser dans un guide national.

**C'est précisément pour cela que votre propre carnet de recherche est important.**

 **Une piste à laquelle nous n'avions pas pensé**

**Organisme :**

.....

**Pourquoi cette piste pourrait-elle nous concerner ?**

.....

**Contact :**

.....

**Ce que nous devons vérifier :**

---

### **PENSEZ AUX CONTACTS QUE VOUS AVEZ DÉJÀ**

Avant de commencer une recherche sur Internet, faites peut-être un petit tour de table.

**Direction**



**Administration / finances**



**Équipe**



**Résidents et familles**



**Partenaires de l'établissement**



**Collectivité**



**Organismes de protection sociale**

Une personne connaît peut-être déjà **le bon organisme ou le bon interlocuteur**.

Et parfois, la première démarche n'est pas de déposer un dossier.

C'est simplement de demander :

**« Existe-t-il actuellement un dispositif qui pourrait correspondre à notre projet ? »**

---

### **MON CARNET DE CONTACTS**

Cette page peut être conservée et complétée au fil du temps.

**Organisme Pourquoi cette piste ? Contact Date Réponse / suite**

---

## ET SI UNE SEULE PISTE NE SUFFIT PAS ?

Un projet n'est pas nécessairement financé par un seul organisme.

Une participation d'une caisse de retraite peut par exemple être recherchée **en complément** d'une participation de l'établissement, d'une collectivité, d'une fondation ou d'un mécène.

Les règles de cumul doivent naturellement être vérifiées pour chaque dispositif.

Mais gardez cette idée en tête :

**Ne cherchez pas forcément celui qui financera tout.**

**Cherchez ceux qui pourraient chacun contribuer à faire avancer le projet.**

---

### Mon projet : quelles sources pourrais-je associer ?

**Budget de l'établissement :**

.....

**Caisse de retraite / protection sociale :**

.....

**Financement public :**

.....

**Fondation :**

.....

.....

**Mécénat :**

.....

**Autre :**

.....

.....

**Total à rechercher : ..... €**

**Montant déjà identifié : ..... €**

**Reste à financer : ..... €**

## **3. LES FONDATIONS ET LES FONDS DE DOTATION**

Lorsqu'un projet ne peut pas être financé uniquement par le budget de l'établissement ou par les dispositifs publics, **les fondations constituent une autre famille de pistes à explorer.**

Il existe une très grande diversité de fondations :

- fondations nationales ;
- fondations d'entreprise ;
- fondations régionales ou locales ;
- fondations spécialisées ;
- fonds de dotation ;
- fondations abritées par d'autres fondations.

Leurs domaines d'intervention peuvent également être très différents.

Certaines s'intéressent aux personnes âgées, d'autres au handicap, à la santé, à l'autonomie, à la prévention, au lien social, à l'environnement, à la culture ou encore à l'amélioration du cadre de vie.

**Il n'est donc pas nécessaire de connaître à l'avance la fondation qui pourrait financer votre projet.**

Il faut commencer par chercher celles dont les objectifs correspondent à votre projet.

---

## UNE RECHERCHE EN TROIS QUESTIONS

### 1. Quel est le sujet de mon projet ?

Par exemple :

- ☐ Personnes âgées
  - ☐ Handicap
  - ☐ Santé
  - ☐ Autonomie
  - ☐ Prévention
  - ☐ Lien social
  - ☐ Aidants
  - ☐ Activité physique
  - ☐ Amélioration du cadre de vie
  - ☐ Environnement
  - ☐ Culture
  - ☐ Autre : .....
- 

### 2. Existe-t-il une fondation qui s'intéresse à ce domaine ?

La recherche peut commencer par les grandes fondations connues.

Mais elle ne doit pas s'arrêter là.

Une fondation d'entreprise, une fondation locale ou un fonds de dotation peut parfois correspondre beaucoup plus précisément à votre projet ou à votre territoire.

---

### 3. Est-ce que notre établissement connaît déjà quelqu'un ?

C'est souvent un bon point de départ.

Demandez autour de vous :

- à la direction ;
- au service administratif ou financier ;
- aux collègues ;
- à l'association de familles ;
- à la collectivité ;
- aux partenaires habituels.

**Une relation existante peut parfois permettre d'identifier une fondation qui n'apparaîtrait pas dans une recherche générale.**

---

## LA FONDATION DE FRANCE

La **Fondation de France** peut constituer un point de départ pour découvrir le monde des fondations.

Elle intervient dans différents domaines et permet également d'identifier des fondations qu'elle abrite.

La recherche peut notamment être orientée vers des thématiques telles que :

- les personnes âgées ;
- le handicap ;
- la santé ;
- les solidarités ;
- l'environnement.

L'objectif n'est pas de considérer la Fondation de France comme **le financeur de votre projet**, mais plutôt comme **une porte d'entrée pour élargir votre recherche**.

---

## DES FONDATIONS QUI S'INTÉRESSENT AUX PERSONNES ÂGÉES

Certaines fondations consacrent leurs actions aux personnes âgées, au vieillissement, à l'autonomie ou au lien social.

Leurs projets peuvent être très différents :

- prévention ;
- mobilité ;
- lutte contre l'isolement ;
- aide aux aidants ;
- amélioration du quotidien ;
- projets collectifs ;

- amélioration du cadre de vie.

**Une fondation peut donc parfois s'intéresser à un projet très concret de la vie quotidienne.**

#### Quelques fondations à connaître

Voici quelques exemples de fondations que vous pouvez également rechercher selon la nature de votre projet.

**Cette liste n'est pas exhaustive et les critères d'intervention doivent être vérifiés au moment de votre recherche.**

Puis, sous forme très aérée :

##### **Fondation des Hôpitaux**

Projets concernant notamment le grand âge, les établissements de santé et l'amélioration du quotidien.

 [www.fondationhopitaux.fr](http://www.fondationhopitaux.fr)

##### **Fondation Georges Truffaut**

Projets utilisant le végétal comme support de lien social, de bien-être, de pédagogie ou de soin.

 [www.fondation-georges-truffaut.org](http://www.fondation-georges-truffaut.org)

##### **Fondation Decathlon**

Projets ayant l'activité physique ou le sport comme élément central, notamment en faveur de personnes vulnérables.

 [www.fondationdecathlon.com](http://www.fondationdecathlon.com)

##### **Fondation Orange**

Piste à explorer notamment pour les projets concernant l'autisme, le handicap et l'inclusion numérique ou sociale.

 [www.fondationorange.com](http://www.fondationorange.com)

##### **Fondation Crédit Coopératif**

Piste particulièrement liée aux projets de l'économie sociale et solidaire et à l'intérêt général.

 [fondation.credit-cooperatif.coop](http://fondation.credit-cooperatif.coop)

##### **Fondation JM Bruneau**

Fondation abritée par la Fondation de France, notamment tournée vers des projets en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

 [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)

##### **Fondation APICIL**

À rechercher pour les projets ayant un lien avec la douleur, les soins et l'amélioration de la prise en charge.

 [www.fondation-apicil.org](http://www.fondation-apicil.org)

##### **Fondations des Caisses d'Épargne**

Les possibilités dépendent des fondations régionales et des dispositifs ouverts sur le territoire.

 [www.federation.caisse-epargne.fr](http://www.federation.caisse-epargne.fr)

---

#### DES FONDATIONS DANS LE DOMAINE DU HANDICAP

D'autres fondations s'intéressent plus particulièrement :

- au handicap ;
- à l'inclusion ;
- à l'accessibilité ;
- à la participation sociale ;
- à l'autonomie.

Là encore, les domaines et les territoires d'intervention peuvent varier.

Il faut donc vérifier les dispositifs proposés **au moment où vous recherchez un financement.**

---

#### DES FONDATIONS LIÉES À L'HABITAT ET AU CADRE DE VIE

Certaines fondations peuvent également soutenir des projets concernant :

- l'habitat ;
- l'adaptation des lieux de vie ;
- l'amélioration des conditions de vie ;
- l'habitat solidaire ;
- le vieillissement.

Cette piste peut donc être intéressante lorsque votre projet concerne directement **le lieu de vie des personnes accompagnées.**

---

#### L'IMPORTANT N'EST PAS DE CONNAÎTRE TOUTES LES FONDATIONS

Votre recherche peut suivre une logique très simple :

**MON PROJET**



**SON THÈME**



**LES FONDATIONS QUI S'INTÉRESSENT À CE THÈME**



**CELLES QUI INTERVIENNENT SUR MON TERRITOIRE**



**VÉRIFICATION DES CONDITIONS**

Et surtout :

**Une fondation que vous découvrez vous-même peut être plus pertinente pour votre projet qu'une fondation connue au niveau national.**



### **MES PREMIÈRES PISTES**

**Une fondation que notre établissement connaît déjà**

.....

.....

**Une fondation dont un collègue m'a parlé**

.....

.....

**Une fondation présente dans notre région**

.....

.....

**Une autre piste à rechercher**

.....



### **UNE MÉTHODE SIMPLE POUR COMMENCER**

Si vous n'avez jamais recherché de fondation auparavant, **ne commencez pas forcément par préparer un dossier complet.**

Commencez par identifier **3 à 5 pistes**.

Pour chacune, vérifiez :

- ☐ Son domaine d'intervention
- ☐ Son territoire d'action
- ☐ Qui peut déposer un dossier
- ☐ Les projets concernés
- ☐ Les dépenses éventuellement éligibles
- ☐ Si les demandes sont actuellement ouvertes
- ☐ Le calendrier
- ☐ Le contact
- ☐ Les documents demandés

Puis posez-vous une dernière question :

**Cette piste mérite-t-elle que nous consacrons du temps à notre projet ?**

- ☐ Oui
- ☐ Peut-être
- ☐ À vérifier
- ☐ Non

---

## MON TABLEAU DE RECHERCHE

Fondation / fonds

Pourquoi cette piste ?

Contact

Date

Suite

---

### UNE PISTE QUE NOUS N'AVIONS PAS IDENTIFIÉE

Cette page est volontairement laissée ouverte.

Au cours de vos recherches, vous découvrirez peut-être :

- une fondation locale ;
- un fonds de dotation ;
- une fondation d'entreprise ;
- un organisme spécialisé ;
- une fondation liée à votre territoire ;
- ou une piste dont nous n'avons pas connaissance.

**Notez-la, même si vous ne savez pas encore si elle peut financer votre projet.**

#### Ma découverte

Nom :

.....

Comment ai-je découvert cette piste ?

.....

Domaine d'intervention :

.....

Territoire :

.....

Contact :

.....

Ce que je dois vérifier :

.....

Prochaine démarche :

.....

---

### À RETENIR

**Une recherche de financement ne commence pas forcément par un dossier.**

Elle peut commencer par une question toute simple :

**« Qui pourrait être intéressé par ce que nous cherchons à réaliser ? »**

**Cette liste n'est pas exhaustive.**

Il existe de nombreuses fondations et de nombreux fonds de dotation, avec des domaines d'intervention et des territoires différents.

Les dispositifs évoluent régulièrement. Une fondation qui n'est pas mentionnée dans ce guide peut donc tout à fait constituer une piste intéressante pour votre projet.

**N'hésitez pas à poursuivre vos recherches au-delà des organismes présentés ici.**

---

## 4. Le mécénat et les partenaires économiques locaux

Lorsqu'un projet ne peut pas être financé entièrement par les dispositifs publics, **le territoire local peut parfois offrir d'autres possibilités.**

Des entreprises, des fondations d'entreprise, des associations ou des clubs locaux peuvent soutenir des projets présentant un intérêt pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, la santé, l'inclusion, l'amélioration du cadre de vie ou le lien social.

Le mécénat ne concerne donc pas uniquement les grands projets.

Un établissement peut également rechercher un soutien pour **une partie précise d'un projet** : un équipement, un aménagement, du mobilier, une activité, un espace extérieur ou une action particulière.

### 4.1 Les entreprises locales

Une entreprise implantée sur votre territoire peut parfois être intéressée par un projet porté par un établissement proche de ses locaux.

La démarche peut être particulièrement pertinente lorsque le projet présente une **dimension locale et humaine.**

Il peut être intéressant d'identifier :

- ☐ Les entreprises importantes du secteur
- ☐ Les entreprises historiquement implantées dans la commune
- ☐ Les entreprises ayant une politique de mécénat ou de responsabilité sociale
- ☐ Les entreprises dont l'activité présente un lien avec le projet
- ☐ Les entreprises déjà partenaires de l'établissement
- ☐ Les entreprises dont des salariés ou dirigeants connaissent l'établissement

**Je note**

**Entreprises locales à contacter :**

.....

.....

.....

**Personne à contacter :**

.....

.....

**Coordonnées :**

.....

.....

---

### 4.2 Les fondations d'entreprise

Certaines entreprises disposent de leur propre fondation ou d'un dispositif de soutien à des projets d'intérêt général.

Les domaines soutenus sont très variables : solidarité, santé, handicap, vieillissement, inclusion, environnement, culture, sport, éducation, lien social...

Il est donc important de **vérifier les critères propres à chaque fondation** avant de présenter un projet.

Une fondation qui ne correspond pas à votre projet actuel pourra éventuellement devenir intéressante pour un autre projet.

### **À retenir**

**Ne cherchez pas uniquement un financement correspondant à l'intégralité de votre projet.**

Un projet peut parfois être découpé en plusieurs parties et faire intervenir plusieurs partenaires.

Par exemple :

financement public + fondation + mécénat local + participation de l'établissement.

Cette combinaison peut permettre de réunir progressivement le budget nécessaire.

---

## **4.3 Les clubs et associations locales**

Certaines associations disposent de moyens qu'elles consacrent à des actions locales.

Selon les territoires, il peut être pertinent de prendre contact avec :

- ☐ Rotary
- ☐ Lions Club
- ☐ Kiwanis
- ☐ Associations locales
- ☐ Associations de retraités
- ☐ Associations de familles
- ☐ Associations liées au handicap
- ☐ Associations œuvrant auprès des personnes âgées
- ☐ Autres associations locales

Ces organisations peuvent parfois soutenir un projet, participer à son financement ou contribuer à une action particulière.

### **Une piste souvent oubliée : le réseau local**

La recherche de financement ne passe pas toujours par un formulaire en ligne.

**Un contact local peut parfois ouvrir une nouvelle piste.**

Il peut donc être utile de demander autour de soi :

« Connaissez-vous une entreprise, une association ou une fondation locale qui pourrait être intéressée par notre projet ? »

---

## **4.4 Le mécénat en nature**

Le soutien d'une entreprise ne prend pas nécessairement la forme d'un financement financier.

Une entreprise peut éventuellement apporter :

- du matériel ;
- des fournitures ;
- des matériaux ;
- une prestation ;

- du transport ;
- de la main-d'œuvre ;
- une compétence technique ;
- ou une participation à la réalisation du projet.

Pour certains projets, **ce type de contribution peut représenter une économie importante.**

**Je note**

**Ce dont nous avons besoin pour notre projet :**

.....

.....

**Besoin Partenaire potentiel Contact Réponse**

---

#### **4.5 Comment présenter son projet ?**

Un partenaire potentiel n'a pas nécessairement besoin de connaître tous les détails techniques du projet.

Il faut avant tout lui permettre de comprendre :

**Quel est le besoin ?**

.....

**À qui le projet va-t-il bénéficier ?**

.....

**Quel est l'objectif recherché ?**

.....

**Quel est le coût du projet ?**

.....

**Quel soutien recherchons-nous ?**

.....

**Quel sera l'impact concret pour les personnes accompagnées ?**

.....



#### **Une présentation simple peut suffire**

Avant de contacter un partenaire, préparez une présentation courte de votre projet.

Elle peut tenir sur **une ou deux pages** et comporter :

- ☐ La présentation de l'établissement
- ☐ Le besoin identifié
- ☐ Le projet envisagé
- ☐ Les personnes concernées
- ☐ Quelques photos ou illustrations
- ☐ Le budget prévisionnel
- ☐ Les financements déjà obtenus ou recherchés
- ☐ Le montant du soutien recherché
- ☐ Les coordonnées de la personne à contacter

---

#### **4.6 Plusieurs partenaires pour un même projet**

Il est parfois plus facile de rechercher **plusieurs contributions complémentaires** plutôt que de chercher un seul financeur capable de prendre en charge la totalité du projet.

Par exemple :

**Projet de 30 000 €**

- 15 000 € : financement public
- 5 000 € : fondation
- 5 000 € : mécénat local
- 5 000 € : participation de l'établissement

Les montants ci-dessus ne constituent évidemment qu'un **exemple de construction financière**.

L'objectif est simplement de montrer qu'un projet peut être envisagé comme **un assemblage de plusieurs sources de financement**.

### Je construis mon plan de financement

Montant total estimé du projet : ..... €

Financement déjà identifié : ..... €

Montant restant à rechercher : ..... €

| Montant recherché | Piste | Démarche | Résultat |
|-------------------|-------|----------|----------|
| €                 |       |          |          |
| €                 |       |          |          |
| €                 |       |          |          |
| €                 |       |          |          |
| €                 |       |          |          |

### À retenir

**Le financement d'un projet peut être construit progressivement.**

Une réponse négative d'un financeur ne signifie pas nécessairement que le projet doit être abandonné.

Il peut être possible de rechercher :

- un autre financeur ;
- un autre dispositif ;
- une fondation ;
- un partenaire local ;
- un mécène ;
- une participation en nature ;
- ou une combinaison de plusieurs solutions.

**L'important est de continuer à explorer les différentes portes qui peuvent s'ouvrir.**

### Ma recherche locale

**Quelles entreprises pourrais-je contacter ?**

.....

.....

**Quelles fondations ou entreprises disposent d'un dispositif de mécénat ?**

.....

.....

**Quels clubs ou associations sont présents sur mon territoire ?**

.....

.....

**Qui, dans mon réseau professionnel, pourrait me mettre en relation avec un partenaire ?**

.....

.....

**Première démarche à effectuer :**

.....

Date : .....

Résultat :  
.....  
.....

## 5 — Les financements de l'habitat inclusif

### L'habitat inclusif : une piste de financement à part entière

L'habitat inclusif s'adresse aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap qui souhaitent vivre dans un logement regroupé, avec des espaces partagés et un projet de vie sociale et partagée.

Plusieurs dispositifs peuvent contribuer au financement de ces projets. Il convient notamment de rechercher les possibilités proposées par le Conseil départemental, la Commission des financeurs de l'habitat inclusif et la CNSA.

#### 5.1. L'aide à la vie partagée (AVP)

Elle contribue au financement de l'animation, de la coordination et du projet de vie sociale et partagée. Elle est mise en œuvre par les Départements qui ont choisi de l'inscrire dans leur règlement départemental d'aide sociale.

#### 5.2. Les aides à l'investissement

Des dispositifs peuvent soutenir les travaux et aménagements nécessaires à la création ou à l'adaptation d'un habitat inclusif. En 2026, la CNSA a notamment lancé un appel à manifestation d'intérêt permettant de soutenir des travaux d'investissement, y compris certains aménagements extérieurs.

#### 5.3. Les aménagements extérieurs

Un projet d'habitat inclusif peut intégrer des espaces extérieurs favorisant l'activité physique, l'autonomie, le lien social et le bien-être des habitants. Ces aménagements peuvent notamment prendre la forme d'un jardin, d'un espace d'activité physique adaptée ou d'autres équipements adaptés au projet de vie sociale et partagée.

#### 5.4. Où rechercher ?

- Conseil départemental
- Commission des financeurs de l'habitat inclusif
- CNSA
- ARS selon la nature du projet
- collectivités locales et autres financeurs complémentaires
- 

 **Attention** : les dispositifs, critères, montants et calendriers peuvent varier selon le territoire. Ils doivent être vérifiés au moment du dépôt du projet.

### ACTUALITÉ 2026 — À SURVEILLER

La CNSA a lancé un AMI consacré à l'investissement en habitat inclusif. Il peut notamment

financer des aménagements extérieurs tels que des espaces d'activité physique adaptée et des jardinets. En 2026, l'enveloppe maximale est de 150 000 € par projet.

## 6. Les autres pistes de financement à explorer

Toutes les possibilités de financement ne rentrent pas nécessairement dans les grandes catégories présentées précédemment.

Selon le projet, le statut de l'établissement et son territoire, **d'autres pistes peuvent être intéressantes.**

L'objectif de cette partie n'est pas de dresser une liste exhaustive, mais de vous donner quelques directions supplémentaires à explorer.

---

### 6.1 Les collectivités locales

La commune, l'intercommunalité, le Département ou la Région peuvent parfois être associés à un projet porté par un établissement.

Il peut être intéressant de prendre contact avec les services concernés pour savoir si :

- une subvention existe ;
- un dispositif local peut être mobilisé ;
- un appel à projets est en cours ;
- une aide exceptionnelle peut être envisagée ;
- le projet peut être intégré à une politique locale.

#### Je recherche sur mon territoire

**Commune :**

.....

**Intercommunalité :**

.....

**Département :**

.....

**Région :**

.....

**Autre organisme local :**

.....

---

### 6.2 Les caisses et organismes liés à la protection sociale

Selon la nature du projet, certaines caisses ou organismes de protection sociale peuvent constituer une piste complémentaire.

Les possibilités peuvent notamment concerner la prévention, l'autonomie, le vieillissement, le handicap ou l'amélioration des conditions de vie.

Il est donc utile de vérifier régulièrement les dispositifs disponibles sur votre territoire.

#### À vérifier

- ☐ Caisse de retraite
- ☐ CARSAT
- ☐ Retraite complémentaire
- ☐ Mutuelle
- ☐ Organisme de protection sociale
- ☐ Autre dispositif

**Organisme identifié :**

.....

**Dispositif :**

.....

**Date limite éventuelle :**

.....

---

### 6.3 Les appels à projets

Les appels à projets méritent une attention particulière.

Ils peuvent être proposés ponctuellement par :

- des organismes publics ;
- des collectivités ;
- des caisses ;
- des fondations ;
- des associations ;
- des entreprises ou fondations d'entreprise.

Ils peuvent concerner une période limitée et avoir des critères très précis.

**Une veille régulière est donc particulièrement importante.**

Un établissement qui ne trouve aucune solution aujourd'hui peut découvrir quelques mois plus tard un dispositif correspondant beaucoup mieux à son projet.



**Notre veille**

**Organisme à surveiller :**

.....

**Site internet :**

.....

**Type de projets concernés :**

.....

**Date de vérification :**

.....

---

### 6.4 Les fonds de dotation

Les fonds de dotation peuvent également constituer une piste de recherche.

Comme pour les fondations, leurs domaines d'intervention sont très différents.

Certains peuvent intervenir dans les domaines de la solidarité, de la santé, du handicap, de l'accompagnement des personnes âgées, de l'inclusion ou encore du cadre de vie.

**Il peut donc être utile de rechercher les fonds de dotation présents sur votre territoire ou intervenant dans votre domaine.**



**Je recherche**

**Fonds de dotation identifié :**

.....

**Domaine d'intervention :**

.....

**Territoire concerné :**

.....

**Contact :**

.....

---

## 6.5 Les financements européens

Pour certains projets, des programmes européens peuvent également être une piste.

Ces financements sont généralement associés à des projets répondant à des objectifs précis et peuvent nécessiter un montage de dossier plus important.

Ils ne correspondent donc pas à tous les projets.

Mais pour un projet suffisamment structuré, **cette piste ne doit pas nécessairement être écartée sans avoir été vérifiée.**



### À retenir

**Une piste difficile n'est pas forcément une piste impossible.**

Elle peut simplement nécessiter :

- davantage de temps ;
- un accompagnement ;
- un partenariat ;
- ou un projet suffisamment important pour être éligible.

---

## 6.6 Les collectes et financements participatifs

Selon le statut de l'établissement et la nature du projet, une collecte auprès du public ou un financement participatif peut parfois être envisagé.

Cette solution peut être particulièrement intéressante lorsqu'un projet possède **une forte dimension locale ou humaine** et qu'il est possible de mobiliser les familles, les habitants, les associations ou les entreprises du territoire. Elle demande cependant une véritable organisation de communication et d'animation autour du projet.



### Une piste à étudier ?

☐ Oui

☐ Non

**Pourquoi ?**

.....

.....

**Personnes ou organisations susceptibles de nous aider à mobiliser le territoire :**

.....

---

## 6.7 Ne pas oublier les financements déjà utilisés par l'établissement

Avant de rechercher de nouveaux dispositifs, il peut être utile de regarder **ce qui a déjà fonctionné dans votre propre établissement.**

Posez-vous quelques questions :

Quel organisme nous a déjà accordé une aide ?

Pour quel type de projet ?

À quelle période ?

Qui avait constitué le dossier ?

Existe-t-il aujourd'hui un dispositif similaire ?



### Notre historique

**Aide obtenue dans le passé :**

.....

**Organisme :**

.....

**Projet concerné :**

.....

**Année :**

.....

Personne à contacter aujourd'hui :

.....

---

 **À retenir**

**La recherche de financement est un travail de veille.**

Une piste qui n'est pas adaptée aujourd'hui pourra le devenir demain.

Un organisme qui ne finance pas votre projet actuel peut éventuellement proposer un autre dispositif dans quelques mois.

Et un projet qui n'a pas trouvé de financement l'année dernière peut parfois être **présenté à nouveau sous une forme différente**, auprès d'un nouveau financeur.

**Ne classez donc pas trop vite un projet dans la catégorie « impossible à financer ».**

Conservez vos recherches, vos contacts et vos anciens dossiers.

Ils pourront servir à nouveau.

---

 **Mes autres pistes**

Cette page est volontairement ouverte.

**Quelles autres possibilités pourrais-je explorer ?**

.....

.....

.....

.....

**Organisme ou personne à contacter :**

.....

**Prochaine action :**

.....

.....

**Date :** .....

**Résultat :**

.....

.....

---

**Une dernière idée à garder en tête**

**Vous n'avez pas nécessairement besoin de trouver une seule solution.**

Votre projet peut parfois avancer grâce à plusieurs contributions successives.

**Une piste entraîne une autre.**

C'est précisément pour cela qu'il peut être utile de conserver ce guide, de le compléter au fil du temps et de refaire régulièrement le point en équipe.

**À ne pas oublier : les caisses de retraite**

Selon les territoires, les CARSAT, la MSA et d'autres organismes de retraite peuvent également proposer des dispositifs concernant les lieux de vie collectifs, les résidences autonomie ou l'habitat inclusif.

Les modalités sont territoriales : il est donc utile de vérifier les appels à projets ouverts dans le département ou la région concernés.

## 7. Préparer son dossier de financement

Une fois les pistes de financement identifiées, il faut pouvoir **présenter clairement son projet**.

Un bon dossier n'a pas nécessairement besoin d'être très long.

L'objectif est surtout de permettre au financeur de comprendre rapidement :

- qui porte le projet ;
- quel besoin a été identifié ;
- ce que l'établissement souhaite réaliser ;
- à qui le projet va bénéficier ;
- quel est son coût ;
- comment il sera réalisé ;
- et quel financement est recherché.

**Avant de commencer à rédiger, il peut donc être utile de réunir les personnes concernées par le projet.**

---

### 7.1 Commencer par expliquer le besoin

Le financeur doit comprendre **pourquoi le projet est nécessaire**.

Il ne suffit pas toujours d'écrire :

« Nous souhaitons aménager un nouvel espace. »

Il est préférable d'expliquer ce qui a conduit l'établissement à envisager ce projet.

Par exemple :

- un besoin identifié auprès des résidents ;
- des difficultés de mobilité ;
- un besoin de prévention des chutes ;
- un manque d'espace adapté aux activités ;
- la nécessité d'améliorer le cadre de vie ;
- un besoin de favoriser l'autonomie ;
- un projet d'accompagnement thérapeutique ;
- une volonté de développer les activités collectives ;
- ou simplement l'amélioration d'un espace existant.



#### Notre constat

**Quel problème ou quel besoin avons-nous identifié ?**

.....

.....

.....

.....

**Comment ce besoin a-t-il été identifié ?**

.....

.....

**Qui est concerné ?**

.....

---

## 7.2 Présenter le projet

Une fois le besoin expliqué, il faut présenter **la réponse envisagée**.

Le projet doit être compréhensible même par une personne qui ne connaît pas votre établissement.

**Notre projet en quelques lignes**

**Nom du projet :**

**Que souhaitons-nous réaliser ?**

**Où le projet sera-t-il réalisé ?**

**Qui pourra l'utiliser ?**

**Comment sera-t-il utilisé ?**

---

## 7.3 Montrer les bénéfices attendus

Un financeur cherche naturellement à comprendre **ce que son soutien permettra de réaliser concrètement**.

Il est donc important de présenter les bénéfices attendus pour les personnes accompagnées.

Selon les projets, cela peut concerner :

- ☐ L'autonomie
- ☐ La mobilité
- ☐ La prévention
- ☐ L'activité physique
- ☐ Le bien-être
- ☐ Le lien social
- ☐ Les activités thérapeutiques
- ☐ La stimulation cognitive
- ☐ L'accessibilité
- ☐ L'amélioration du cadre de vie
- ☐ La participation des familles
- ☐ Autre :

---

 **Les bénéfices de notre projet**

7.4 Identifier les bénéficiaires

Il est utile de préciser **qui bénéficiera réellement du projet**.  
Cela peut être l'ensemble des résidents ou seulement une partie d'entre eux.  
Le projet peut également bénéficier aux familles, aux professionnels ou à plusieurs publics.

Notre public

Nombre de personnes directement concernées :

Public concerné :

- ☐ Personnes âgées
- ☐ Personnes en situation de handicap
- ☐ Personnes ayant des difficultés de mobilité
- ☐ Personnes présentant des troubles cognitifs
- ☐ Enfants ou adolescents
- ☐ Familles
- ☐ Professionnels
- ☐ Autre :

Nombre approximatif de bénéficiaires :

7.5 Préparer un budget clair

Le budget est une partie essentielle du dossier.  
Il doit permettre de comprendre **combien coûte le projet et comment son financement pourrait être construit**.  
Lorsque cela est possible, il est préférable de détailler les différents postes.

Exemple

| Poste                                                                                                        | Montant |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Équipement                                                                                                   | €       |
| Travaux / aménagement                                                                                        | €       |
| Installation                                                                                                 | €       |
| Prestations / études                                                                                         | €       |
| Autres dépenses                                                                                              | €       |
| Total du projet                                                                                              | €       |
|  Notre budget prévisionnel |         |
| Dépense                                                                                                      | Montant |
|                                                                                                              | €       |
|                                                                                                              | €       |
|                                                                                                              | €       |
|                                                                                                              | €       |
|                                                                                                              | €       |
| TOTAL                                                                                                        | €       |

7.6 Construire le plan de financement

Le budget présente **ce que coûte le projet**.

Le plan de financement présente **comment nous envisageons de le financer**.  
Il peut comporter plusieurs sources.

| Financier / source          | Montant demandé | État de la démarche |
|-----------------------------|-----------------|---------------------|
|                             | €               |                     |
|                             | €               |                     |
|                             | €               |                     |
|                             | €               |                     |
| Participation établissement | €               |                     |
| <b>TOTAL</b>                | €               |                     |

#### Important

Certains financeurs demandent que l'établissement apporte une partie du financement ou que plusieurs sources soient mobilisées.

**Vérifiez toujours les conditions propres au dispositif sollicité.**

---

### 7.7 Prévoir un calendrier

Un projet paraît généralement plus concret lorsqu'il est accompagné d'un calendrier prévisionnel.  
Il permet au financeur de comprendre **quand le projet pourra commencer et comment il sera réalisé**.

#### Notre calendrier

**Recherche de financements :**

.....

**Décision / validation du projet :**

.....

**Commande :**

.....

**Travaux ou aménagement :**

.....

**Installation / mise en service :**

.....

**Date prévisionnelle de réalisation :**

.....

---

### 7.8 Préparer les documents utiles

Selon le financeur, différents documents peuvent être demandés.  
Il peut donc être utile de préparer à l'avance un dossier de base comprenant :

- ☐ Présentation de l'établissement
- ☐ Présentation du projet
- ☐ Note expliquant le besoin
- ☐ Photos de l'existant
- ☐ Plans ou croquis
- ☐ Devis
- ☐ Budget prévisionnel
- ☐ Plan de financement
- ☐ Calendrier prévisionnel
- ☐ Documents administratifs de l'établissement

☐ Autres documents demandés par le financeur

 **Mon dossier de base**

**Documents déjà disponibles :**

.....

.....

**Documents à préparer :**

.....

.....

---

### 7.9 Adapter le dossier au financeur

Il n'est pas nécessaire de recommencer entièrement le dossier pour chaque demande.

Une bonne méthode consiste à constituer **un dossier de base**, puis à l'adapter aux critères de chaque financeur.

Un financeur peut être particulièrement intéressé par la prévention.

Un autre par l'autonomie.

Un autre par le lien social.

Un autre encore par l'amélioration du cadre de vie.

Le même projet peut donc parfois être présenté sous **des angles différents**, tout en restant exactement le même projet.

 **Ce qui correspond aux critères du financeur**

**Financier sollicité :**

.....

**Ses priorités :**

.....

**Ce qui, dans notre projet, correspond à ces priorités :**

.....

**Éléments à mettre particulièrement en avant :**

.....

---

 **À retenir**

**Un dossier de financement raconte une histoire simple :**

**UN BESOIN**



**UN PROJET**



**DES BÉNÉFICIAIRES**



**DES RÉSULTATS ATTENDUS**



**UN BUDGET**



**UN PLAN DE FINANCEMENT**



**UNE RÉALISATION**

Plus cette logique est claire, plus il est facile pour une personne extérieure à l'établissement de comprendre **pourquoi le projet mérite d'être étudié.**

---

### 7.10 Avant d'envoyer le dossier

Prenez quelques minutes pour vérifier :

- ☐ Avons-nous clairement expliqué le besoin ?
  - ☐ Le projet est-il compréhensible ?
  - ☐ Les bénéficiaires sont-ils identifiés ?
  - ☐ Les bénéfices attendus sont-ils expliqués ?
  - ☐ Le budget est-il cohérent ?
  - ☐ Les devis nécessaires sont-ils disponibles ?
  - ☐ Le plan de financement est-il renseigné ?
  - ☐ Avons-nous vérifié les critères du financeur ?
  - ☐ Avons-nous respecté la date limite ?
  - ☐ Tous les documents demandés sont-ils joints ?
  - ☐ Une personne est-elle identifiée pour suivre le dossier ?
- 



### Mon suivi de demande

**Financeur :**

.....

**Date d'envoi :**

.....

**Montant demandé :**

..... €

**Personne chargée du suivi :**

.....

**Date prévue de réponse :**

.....

**Relance à prévoir le :**

.....

**Réponse obtenue :**

.....

---

### Une réponse négative n'est pas nécessairement la fin du projet

Un financement peut être refusé pour de nombreuses raisons : critères du dispositif, budget disponible, concurrence entre projets, calendrier ou simplement inadéquation avec les priorités du financeur.

**Il peut alors être utile de conserver le dossier et de comprendre, lorsque cela est possible, pourquoi la demande n'a pas abouti.**

Le projet pourra éventuellement être représenté ultérieurement, adapté à un autre dispositif ou financé par une combinaison différente de partenaires.

**Un dossier qui n'aboutit pas aujourd'hui peut constituer la base d'une prochaine demande.**

## 8. Mon tableau de recherche des financements

Après avoir identifié différentes pistes, il peut être utile de **les regrouper dans un seul tableau.**

Ce tableau permet de garder une vision d'ensemble du travail réalisé et surtout de ne pas perdre une piste intéressante au fil des semaines.

La recherche de financement peut prendre du temps. Certaines démarches aboutiront, d'autres non. Certaines demanderont une relance, d'autres pourront être conservées pour un prochain projet.

L'objectif est donc de garder une trace de chaque démarche.

8.1 Je recense mes pistes

| Organisme / financeur | Type de financement | Projet concerné | Montant recherché | Date limite | Contact |
|-----------------------|---------------------|-----------------|-------------------|-------------|---------|
|                       |                     |                 | €                 |             |         |
|                       |                     |                 | €                 |             |         |
|                       |                     |                 | €                 |             |         |
|                       |                     |                 | €                 |             |         |
|                       |                     |                 | €                 |             |         |
|                       |                     |                 | €                 |             |         |
|                       |                     |                 | €                 |             |         |

8.2 Je suis l'avancement de mes démarches

Une fois les pistes identifiées, il est important de savoir où en est chaque demande.

Vous pouvez utiliser un code simple :

- Financement obtenu
- Demande en cours
- Piste à étudier
- Relance à effectuer
- Refus / piste abandonnée
- À surveiller pour une prochaine période

| Financier | Projet | Montant | État | Prochaine action | Date |
|-----------|--------|---------|------|------------------|------|
|           |        |         | €    |                  |      |
|           |        |         | €    |                  |      |
|           |        |         | €    |                  |      |
|           |        |         | €    |                  |      |
|           |        |         | €    |                  |      |
|           |        |         | €    |                  |      |

8.3 Ne pas abandonner une piste trop rapidement

Une demande sans réponse immédiate ne signifie pas nécessairement qu'elle est abandonnée.

Il peut être utile de noter :

- la date d'envoi ;
- la personne contactée ;
- la date de relance prévue ;
- les informations complémentaires demandées ;
- la date de réponse ;
- et les raisons éventuelles d'un refus.

Cela permet également de conserver l'historique des démarches réalisées par l'établissement.

 Mes relances

| Organisme | Date du premier contact | Relance prévue | Réponse |
|-----------|-------------------------|----------------|---------|
|           |                         |                |         |
|           |                         |                |         |
|           |                         |                |         |
|           |                         |                |         |
|           |                         |                |         |

8.4 Conserver les pistes pour les prochains projets

Une piste qui ne correspond pas au projet actuel peut devenir intéressante plus tard.

Il peut donc être utile de conserver :

- ☐ Le nom de l'organisme
- ☐ Le nom du dispositif
- ☐ Les coordonnées
- ☐ Les critères d'intervention
- ☐ Les dates habituelles
- ☐ Le dossier envoyé
- ☐ La réponse obtenue
- ☐ Les remarques ou conseils reçus

#### Pistes à conserver

**Organisme :**

.....

**Dispositif :**

.....

**Pourquoi cette piste pourrait être intéressante plus tard ?**

.....

.....

**Période à laquelle vérifier à nouveau :**

.....

---

### 8.5 Faire régulièrement le point en équipe

Le tableau peut être utilisé lors d'une nouvelle réunion.

Il permet alors de faire rapidement le point :

**Quelles pistes avons-nous trouvées ?**

**Quelles démarches avons-nous effectuées ?**

**Quelles réponses avons-nous reçues ?**

**Quelles relances devons-nous faire ?**

**Quelles nouvelles pistes devons-nous rechercher ?**

**Notre projet doit-il être adapté ?**

Cette réunion peut être renouvelée régulièrement, notamment lorsqu'un nouveau dispositif de financement est identifié.

---

#### Notre prochaine réunion

**Date :** .....

**Participants :**

.....

.....

**Les trois actions prioritaires**

**1.** .....

**Responsable :** .....

**Date :** .....

**2.** .....

**Responsable :** .....

**Date :** .....

**3.** .....

**Responsable :** .....

**Date :** .....

---

#### À retenir

La recherche de financement n'est pas forcément une démarche que l'on réalise **une seule fois**.

C'est un travail qui peut évoluer avec le projet.

Une nouvelle information peut apparaître.

Un nouvel appel à projets peut être publié.

Un financeur peut modifier ses priorités.

Un partenaire local peut être identifié.

Un projet peut également être adapté pour correspondre à une nouvelle opportunité.

**C'est pourquoi il est intéressant de conserver les informations et de faire vivre ce tableau dans le temps.**

---

## 8.6 Ma fiche de suivi du projet

Pour terminer ce travail, vous pouvez conserver une fiche récapitulative de votre projet.

### NOTRE PROJET

Nom du projet :

.....

Établissement :

.....

Personne référente :

.....

Besoin identifié :

.....

Projet envisagé :

.....

Nombre de bénéficiaires :

.....

Budget total :

..... €

Financement déjà obtenu :

..... €

Montant restant à rechercher :

..... €

Nos principales pistes

1. ....

2. ....

3. ....

4. ....

5. ....

Prochaine étape

.....

.....

Date prévue : .....

---

## Un projet peut évoluer... sans disparaître

Au moment où vous commencez cette recherche, vous n'avez peut-être pas encore trouvé la solution.

Ce n'est pas forcément un problème.

Vous avez maintenant identifié différentes pistes, organisé vos démarches et commencé à construire votre plan de financement.

**Continuez à faire vivre votre projet.**

Une piste peut apparaître demain alors qu'elle n'existait pas hier.

Un partenaire peut être trouvé.

Un nouvel appel à projets peut être publié.

Une aide peut être renouvelée.

Un projet peut également être repensé, simplifié ou réalisé en plusieurs étapes.

**Un projet mis de côté hier peut trouver son financement demain.**

---

**Et si votre projet avait simplement besoin d'être repris ?**

Si vous aviez déjà travaillé sur un projet qui n'a pas pu aboutir faute de financement, **il n'est peut-être pas nécessaire de repartir de zéro.**

Vous pouvez reprendre votre ancien dossier, vérifier les nouvelles possibilités de financement et actualiser votre projet.

Le budget peut avoir évolué.

Les besoins de l'établissement ont peut-être changé.

De nouvelles solutions peuvent être disponibles.

Et le projet peut parfois être **adapté à une nouvelle possibilité de financement.**

Chez SUNJEUX, lorsque votre projet concerne nos domaines d'intervention, nous pouvons également reprendre avec vous un projet ancien, **actualiser son chiffrage et réfléchir à une nouvelle version si cela peut faciliter sa réalisation.**



**Gardez ce guide à portée de main**

Ce document a été conçu comme **une base de travail.**

Il n'est pas exhaustif et les dispositifs évoluent régulièrement.

Nous continuerons donc à rechercher de nouvelles possibilités de financement susceptibles d'intéresser les établissements médico-sociaux.

**Conservez ce guide, complétez-le et faites-le évoluer avec vos propres recherches.**

Et si vous découvrez une piste intéressante que nous n'avons pas encore identifiée, **n'hésitez pas à nous la signaler.**

Elle pourra peut-être être utile à un autre établissement.

**Parce qu'une information partagée peut parfois permettre à un projet de voir le jour.**

Mes notes complémentaires :

## Conclusion

### Un guide pour vous aider à faire avancer vos projets

Ce guide a été préparé par **SUNJEUX** à l'intention des établissements médico-sociaux et de leurs équipes. À travers nos nombreux projets auprès des établissements, nous constatons régulièrement que **le financement constitue l'un des principaux obstacles à la réalisation de projets pourtant utiles aux personnes accompagnées**. C'est pourquoi nous avons souhaité partager les pistes que nous identifions au fil de notre veille et de nos recherches. Ce document est appelé à évoluer. De nouvelles possibilités de financement pourront être ajoutées au fil du temps, et vos propres recherches pourront également contribuer à l'enrichir.

### Notre domaine d'expertise

**SUNJEUX accompagne les établissements dans la réflexion, la conception et l'aménagement de jardins thérapeutiques et d'espaces extérieurs adaptés.**

Nous intervenons notamment sur des projets intégrant :

- jardins thérapeutiques ;
- parcours de marche et de rééducation ;
- espaces sensoriels ;
- prévention des chutes ;
- activités physiques adaptées ;
- équipements accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- espaces destinés aux personnes âgées ou en situation de handicap.

Notre approche consiste à réfléchir avec les équipes aux **usages, aux besoins des personnes accompagnées et aux objectifs du projet**, afin de proposer des aménagements cohérents avec le fonctionnement de l'établissement.

---

### Vous avez un projet ?

Qu'il s'agisse d'un nouveau projet ou d'un projet qui avait été mis de côté faute de financement, **n'hésitez pas à reprendre contact avec nous**.

Nous pouvons étudier votre projet avec vous, actualiser son chiffrage et, lorsque cela est pertinent, réfléchir à différentes possibilités d'aménagement.

Nous poursuivons également notre **veille sur les appels à projets et les dispositifs de financement susceptibles de concerner les établissements médico-sociaux**.

---

*« Un projet utile mérite parfois simplement que l'on cherche encore la bonne façon de le réaliser. »*

SUNJEUX – Jardin Sensoriel

Conception et aménagement d'espaces extérieurs thérapeutiques et adaptés

---

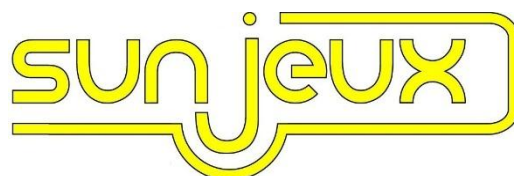
Dossier réalisé par : Houssin Jean-Pierre

SUNJEUX 19A rue de la Mairie 59164 Marpent

☎ 03 27 64 67 22 [sunjeux@sunjeux.com](mailto:sunjeux@sunjeux.com)

🌐 <https://jardin-sensoriel.com/>

🌐 <https://www.sunjeux.com/>



# Répertoire des pistes de financement

### Une base de départ à compléter au fil de vos recherches

Ce répertoire rassemble différents organismes, dispositifs et réseaux qui peuvent constituer des **pistes de financement pour les établissements médico-sociaux**.

Il ne peut pas être exhaustif.

Les possibilités de financement évoluent régulièrement et de nouveaux dispositifs peuvent apparaître. Certaines fondations interviennent sur des domaines très précis, certaines aides sont territoriales et certaines opportunités sont ponctuelles.

**Utilisez donc cette annexe comme une base de départ pour vos recherches, et complétez-la avec les organismes que vous découvrirez vous-même.**

**Un organisme qui ne figure pas dans cette liste peut parfaitement constituer une piste intéressante pour votre projet.**

---

### 1. Les principaux organismes publics



#### Agences régionales de santé – ARS

Les ARS sont notamment à surveiller pour les **appels à projets, appels à candidatures et dispositifs concernant les établissements et services médico-sociaux**.

**À rechercher :**

- appels à projets ;
- appels à candidatures ;
- investissements ;
- prévention ;
- transformation de l'offre ;
- activité physique et santé ;
- handicap ;
- personnes âgées.

**Mon ARS :**

.....

**Site internet :**

.....

**Contact :**

.....



#### CNSA – Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

La CNSA constitue une porte d'entrée importante pour les questions liées à **l'autonomie, au vieillissement, au handicap et à la transformation de l'offre médico-sociale**.

Elle publie notamment des appels à projets et appels à manifestation d'intérêt.

**Site :** [www.cnsa.fr](http://www.cnsa.fr)

**À surveiller :**

- ☐ Investissement
  - ☐ Habitat inclusif
  - ☐ Prévention
  - ☐ Autonomie
  - ☐ Transformation de l'offre
  - ☐ Innovation
-

## Conseil départemental

Le Département constitue un interlocuteur essentiel pour les projets concernant notamment :

- l'autonomie ;
- les personnes âgées ;
- le handicap ;
- la prévention ;
- l'habitat inclusif.

**Mon Département :**

.....

**Service / interlocuteur :**

.....

**Site internet :**

.....

---

## Commission des financeurs

La **Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie**, anciennement appelée « Conférence des financeurs », est pilotée territorialement par les Départements.

Elle coordonne différents financements autour de la prévention de la perte d'autonomie et intervient également dans le domaine de l'habitat inclusif. [CNSA](https://www.cnsa.fr/informations-thematiques/prevention/commission-des-financeurs)

<https://www.cnsa.fr/informations-thematiques/prevention/commission-des-financeurs>

**Mon Département :**

.....

**Nom de la Commission :**

.....

**Site / appel à projets :**

.....

**Contact :**

.....

**Date de vérification :**

.....

---

## Région

Les Régions peuvent proposer des dispositifs concernant notamment :

- l'aménagement du territoire ;
- la santé ;
- l'inclusion ;
- l'innovation ;
- la transition énergétique ;
- le développement territorial.

**Ma Région :**

.....

Dispositif identifié :

.....

Contact :

.....

---

## 2. Les caisses et organismes de protection sociale

### Assurance retraite / CARSAT

À surveiller notamment pour :

- prévention ;
- vieillissement ;
- autonomie ;
- actions collectives ;
- établissements et résidences pour personnes âgées.

CARSAT de mon territoire :

.....

Site :

.....

Dispositif identifié :

.....

---

### Agirc-Arrco

Les caisses de retraite complémentaire peuvent constituer une piste à explorer selon la nature du projet et les dispositifs proposés.

Site : [Agirc-Arrco https://www.agirc-arrco.fr/](https://www.agirc-arrco.fr/)

Contact / dispositif :

.....

---

### MSA

La Mutualité sociale agricole peut constituer une piste particulièrement intéressante dans les territoires ruraux ou lorsque le projet concerne des personnes relevant du régime agricole.

MSA de mon territoire : .....

Dispositif : .....

Contact : .....

---

## 3. Quelques fondations et organismes à connaître

Cette rubrique doit être considérée comme **une sélection de pistes**, et non comme une liste exhaustive.

---

### Fondation APICIL

La Fondation APICIL est spécialisée dans la **prise en charge de la douleur** et soutient notamment des projets de recherche, des projets pilotes dans le domaine du soin, des formations et des actions d'information et de sensibilisation. [Fondation Apicil https://www.fondation-apicil.org/](https://www.fondation-apicil.org/)

Elle peut donc constituer une piste pour certains projets médico-sociaux, mais **pas pour un simple projet d'aménagement extérieur** : son site précise notamment que les projets d'aménagement, de décoration et de réhabilitation des bâtiments sont exclus.

Site : [Fondation Apicil](https://www.fondation-apicil.org/) <https://www.fondation-apicil.org/>

À rechercher : projets liés à la douleur, soins, recherche, pratiques complémentaires, information et sensibilisation.

---

#### Fondation Decathlon

La Fondation Decathlon soutient des projets destinés à des personnes en situation de vulnérabilité, dans lesquels **le sport ou l'activité physique constitue un élément central**.

Elle indique notamment pouvoir financer des équipements sportifs ainsi que la construction ou la rénovation d'installations sportives. Ses critères prévoient également une implication de collaborateurs Decathlon et un partenariat avec une structure à but non lucratif. [Fondation Decathlon](#)

Cela peut en faire une piste intéressante pour certains projets médico-sociaux intégrant **activité physique, autonomie, inclusion ou réhabilitation**.

Site : [Fondation Decathlon](http://www.fondationdecathlon.com/demarre-ton-projet/) [www.fondationdecathlon.com/demarre-ton-projet/](http://www.fondationdecathlon.com/demarre-ton-projet/)

Contact / magasin Decathlon proche :

.....

Projet susceptible d'être concerné :

.....

---

#### Fondation Caisse d'Épargne

Les différentes Caisses d'Épargne disposent de dispositifs de mécénat et de fondations dont les domaines d'intervention peuvent varier selon les territoires.

À rechercher :

- fondation de votre Caisse d'Épargne régionale ;
- appels à projets locaux ;
- solidarité ;
- handicap ;
- santé ;
- autonomie ;
- inclusion ;
- accompagnement des publics fragiles.

Caisse d'Épargne concernée :

.....

Fondation / dispositif :

.....

Site :

.....

Contact :

.....

À vérifier systématiquement : le dispositif applicable à votre territoire et les critères du moment.

---

#### Fondation de France

La Fondation de France constitue également une porte d'entrée pour rechercher des appels à projets et découvrir des fondations intervenant dans différents domaines.

Site : [Fondation de France https://www.fondationdefrance.org/fr/](https://www.fondationdefrance.org/fr/)

Recherche effectuée :

.....

Fondation identifiée :

.....

---

#### 4. Les entreprises et le mécénat local

Ne cherchez pas uniquement les grandes fondations nationales.

Votre territoire peut également constituer une source importante de pistes :

- ☐ Entreprises locales
- ☐ Grandes entreprises régionales
- ☐ Banques
- ☐ Assurances
- ☐ Commerces
- ☐ Entreprises de travaux
- ☐ Fournisseurs
- ☐ Clubs d'entreprises
- ☐ Associations de commerçants
- ☐ Rotary
- ☐ Lions Clubs
- ☐ Kiwanis
- ☐ Autres réseaux locaux

#### Mes contacts locaux

Entreprise / organisme :

.....

Personne connue :

.....

Projet à présenter :

.....

Contact :

.....

---

#### 5. Les associations et réseaux locaux

Une association locale peut parfois devenir un partenaire financier, matériel ou humain.

Pensez notamment à :

- associations de familles ;
- associations de quartier ;
- associations caritatives ;
- associations liées au handicap ;
- associations de retraités ;
- associations locales ;
- clubs-services ;
- réseaux économiques.

Associations présentes sur mon territoire :

.....

**Personnes à contacter :**

.....

---

## **6. Mon répertoire personnel**

**Un nouvel organisme découvert**

**Nom :**

.....

**Type d'organisme :**

- ☐ Fondation
- ☐ Entreprise
- ☐ Caisse de retraite
- ☐ Mutuelle
- ☐ Organisme public
- ☐ Association
- ☐ Fonds de dotation
- ☐ Collectivité
- ☐ Autre

**Domaine d'intervention :**

.....

**Territoire :**

.....

**Site internet :**

.....

**Téléphone / contact :**

.....

**Personne à contacter :**

.....

**Comment ai-je découvert cette piste ?**

.....

**Pourquoi pourrait-elle correspondre à mon projet ?**

.....

**Date de vérification :**

.....

**Résultat de ma recherche :**

.....

---

## **7. Mes nouvelles pistes**

**Cette page peut être reproduite autant de fois que nécessaire.**

**Organisme   Domaine   Contact   Site / lien   Projet concerné   Résultat**

## 8. Les sites que je dois surveiller

Ma liste personnelle de veille

| Organisme / site          | Adresse internet | Fréquence de vérification | Dernière vérification |
|---------------------------|------------------|---------------------------|-----------------------|
| ARS                       |                  |                           |                       |
| CNSA                      |                  |                           |                       |
| Département               |                  |                           |                       |
| Commission des financeurs |                  |                           |                       |
| Région                    |                  |                           |                       |
| CARSAT                    |                  |                           |                       |
| MSA                       |                  |                           |                       |
| Fondations                |                  |                           |                       |
| Autre                     |                  |                           |                       |
| Autre                     |                  |                           |                       |
| Autre                     |                  |                           |                       |

## 9. Une liste qui peut grandir

**Nous ne connaissons pas tous les financeurs possibles. Et vous non plus.**

C'est justement pourquoi cette annexe est conçue pour être complétée.

Une fondation découverte lors d'une recherche, une entreprise qui soutient un projet local, une caisse qui propose un dispositif particulier ou un appel à projets dont vous avez entendu parler peuvent devenir de nouvelles pistes.

**Ajoutez-les à votre répertoire.**

Si vous découvrez une piste que nous n'avons pas encore identifiée, vous pouvez également nous la signaler. Après vérification, elle pourra éventuellement enrichir les prochaines versions de ce guide.



### Une dernière chose à retenir

**Ne cherchez pas nécessairement le financeur qui paiera tout.**

Cherchez les différentes contributions qui pourraient permettre au projet d'exister.

**Un financeur + un autre + une participation de l'établissement + un mécène local peuvent parfois constituer ensemble la solution.**

SUNJEUX – Jardin Sensoriel

Conception et aménagement d'espaces extérieurs thérapeutiques et adaptés

Dossier réalisé par : Houssin Jean-Pierre

SUNJEUX 19A rue de la Mairie 59164 Marpent

☎ 03 27 64 67 22 [sunjeux@sunjeux.com](mailto:sunjeux@sunjeux.com)

🌐 <https://jardin-sensoriel.com/>

🌐 <https://www.sunjeux.com/>

